

Compte Rendu de la Réunion du Conseil

Séance du mercredi 19 juin 2013

Membres présents :

Viviane BIRARD, Sébastien BOGAJEWSKI, Gilles BROUGERE, Jean- François CHIANTARETTO, Mireille DUNEZ SIMON, David FLACHER, Rémi GAGNAYRE, Pascale GARNIER, Elodie JACQUES- BOUSSARD, Bertrand LEGENDRE, Françoise PALLEAU-PAPIN, Bertrand PULMAN, Michaël ROY, Andréas SOHN.

Invités présents:

Eric BIDAUD, Philippe BOUQUILLION, Sandrine CARON, Nathalie COUTINET, Charles DESFRANCOIS, Yann- Arzel DURELLE- MARC, Marie -José MICHEL, Marie-Anne PAVEAU

Membres et invités absents :

Frédéric ALEXANDRE (excusé), Nathalie ALLIZAN (excusée, procuration), Jean AUROUX (excusé), Philippe BARBET, Marie CORNU, Eric DESMONS, Jean- Luc DUMAS, Robert ETIEN (excusé), Mike GADRAS, Bernard GAZIER (excusé, procuration), Didier GUEVEL, John F.V. KEIGER, Anne LARUE (excusée, procuration), Michela MARZANO , Salah MEJRI, Mustapha MEKKI, Michel MOLIN (excusé), Anne- Marie NARBOT, Letitia TRIFANESCU (excusée, procuration), Yannick TRIGANCE (excusé, procuration).

Charles Desfrançois, Vice président du conseil scientifique (VPCS) ouvre la séance à 9h40.

Le VPCS fait un bref compte-rendu d'une réunion à laquelle il a participé avec un représentant de la DGESIP à propos de la contractualisation des ED pour le futur plan quinquennal. Il indique que la DGESIP a pointé les écoles doctorales pluridisciplinaires de site dont nous faisons partie. Il semblerait que le modèle qui existe à P13 tout comme à l'Inalco n'est plus tenable dans le cadre du PRES et doit être amené à évoluer.

Nous devons donc réfléchir et argumenter pour expliquer pourquoi nous ne souhaitons pas modifier les choses. L'argument de la DGESIP est que pour Erasme : « c'est d'autant plus facile d'évoluer que nous avons été bien évalués ».

Proposition du directeur et du bureau de l'école doctorale pour le prochain quinquennal (2014-18)

Charles Desfrançois rappelle les faits concernant l'annulation de l'élection du directeur de l'ED le 2 avril dernier, pour des raisons de forme, en particulier, la nomination des membres extérieurs.

Gilles Brougère prend la parole pour présenter son programme et son équipe.

Il indique qu'il a laissé la direction de son centre de recherche pour mieux se consacrer à l'ED.

Il présente son équipe qui est composée de membres de l'équipe sortante, lui-même et Marie- Anne Paveau, directrice adjointe qui aura en charge la Formation en étroite collaboration avec le CFDIP dont elle est directrice adjointe chargée de la mutualisation des formations.

Trois nouveaux membres ont intégré l'équipe :

Philippe Bouquillion (Info-com), directeur adjoint qui aura en charge l'insertion professionnelle, Yann-Arzel Durelle-Marc (sciences juridiques) et Nathalie Coutinet (économie) seront tous deux membres du bureau. Eric Bidaud sera proposé comme président de la commission scientifique. Gilles Brougère s'inscrit dans une logique de direction collégiale. En dépit de l'excellente évaluation de l'AERES, il rappelle les préconisations qui consistent à lutter contre les abandons, à mieux travailler avec les laboratoires et enfin à mieux articuler l'encadrement des doctorants avec leur projet professionnel y compris pour ceux qui ne souhaitent pas devenir enseignant-chercheurs.

Il souhaite améliorer la coopération avec les centres de recherche en mettant en place un dispositif pour mieux organiser la répartition des tâches entre laboratoires et ED.

Concernant les doctorants, il souhaite poursuivre le travail qui consiste à mieux prendre en compte le projet professionnel des doctorants et leur proposer un projet personnel de formation.

Pour les doctorants déjà en activité professionnelle, Gilles Brougère souhaite mettre en place des dispositifs de VAE tant en ce qui concerne les ECTS que pour le doctorat dans son ensemble. Pourraient se trouver en situation de VAE, entre autres des professionnels dans les disciplines du droit, des sciences économiques et sociales, des sciences de l'éducation.

Enfin, pour terminer, le candidat répète qu'il est attaché à une école de site, qu'il souhaite éviter les réformes qui pourraient détruire ce qui a été fait. Pour notre insertion dans le PRES, il ne faut pas se précipiter mais réfléchir aux solutions.

Charles Desfrancois indique qu'il est également favorable à ce dispositif de VAE car il existe 3 types de doctorants qui sont à différencier : en situation professionnelle, en formation initiale et en cotutelle internationale de thèse.

Pour Charles Desfrancois, il faut permettre à ces doctorants de cumuler expérience professionnelle et formation par la recherche.

Pour Gilles Brougère, il faut éviter l'idée d'un doctorat professionnel qui, en France aurait une connotation négative. Il y a qu'un doctorat et plusieurs façons de l'obtenir.

A l'issue de cette présentation, les membres du conseil procèdent au vote.

Ils sont appelés à se prononcer par oui ou par non à la proposition de Gilles Brougère à la fonction de directeur de l'ED pour la durée du prochain contrat quinquennal.

Le candidat obtient 17 voix sur 18 suffrages exprimés, procurations incluses.

1 bulletin blanc

Point sur les contrats : nombre de candidats, rappel du calendrier, cadrage du travail du jury

Charles Desfrancois annonce que le même nombre de contrats que l'an dernier a été maintenu soit 15 contrats.

Gilles Brougère précise que l'ED a reçu 22 candidatures, que seuls le LDI et le CENEL n'ont pas proposé de candidat.

Marie-Anne Paveau et Bertrand Legendre s'étonnent du petit nombre de candidats.

Ce à quoi Gilles Brougère répond que les centres de recherche ont déjà sélectionné les candidats. Un questionnaire sera adressé aux directeurs de laboratoires pour évaluer le niveau de sélection de la procédure de recrutement des candidatures des doctorants contractuels. Il est important de reconstituer ces données pour défendre le nombre des contrats attribués à l'ED Erasme pour les prochaines années.

Gilles Brougère rappelle que le jury se réunira une 1^{ère} fois le 21 juin pour examiner la recevabilité des candidatures puis l'audition des candidats se déroulera le 3 juillet.

Il rappelle les critères pour l'audition du 3 juillet : la qualité scientifique du candidat, l'insertion de la thèse dans le laboratoire, la capacité du candidat à aller au terme de la thèse.

Actions pour développer les activités scientifiques transversales

Eric Bidaud, directeur de la commission scientifique, se voit confier une mission de redéfinition des attributions de la commission scientifique qu'il accepte. Il rappelle que ces attributions dans l'ancien quadriennal étaient au nombre de cinq : financement des thèses, critères d'attribution des contrats doctoraux, encadrement et durée des thèses, insertion des doctorants, coordination de la politique de recherche entre le centre de recherche et l'ED. Une discussion s'instaure à propos de la place de la commission scientifique.

Sébastien Bogajewski s'interroge sur la place institutionnelle de cette dernière. Yann-Arzel Durelle-Marc se demande si cette commission ne fait pas double emploi avec le bureau et le conseil. Il indique que l'existence de cette commission doit apparaître dans le règlement intérieur de l'ED mais reste à définir en ce qui concerne sa forme. Gilles Brougère suggère que la commission pourrait se concentrer sur la politique scientifique. Selon Marie-Anne Paveau, cette commission devrait être un lieu précieux pour créer du lien avec les équipes à condition de bien définir les thèmes sur lesquels elle doit intervenir. A ce propos, Marie-José Michel propose d'organiser quatre ateliers sur la relation entre les laboratoires et l'ED, séances dont il sortirait des préconisations pour le conseil.

Durant l'année 2013-14 il importe d'organiser pour les doctorants une journée d'étude (la 4^e) sur un thème transversal. Nathalie Coutinet qui, au sein du bureau s'occupe des relations avec les doctorants, est chargée d'arrêter le thème d'ici fin novembre.

Gilles Brougère souhaite stimuler les activités transversales gérées par les doctorants. Il propose de lancer un appel à projet auprès des doctorants. Il doit réunir des doctorants issus, au moins, de trois laboratoires.

Rémi Gagnayre est hostile à ce type d'activités car les doctorants professionnels ne peuvent y participer. Gilles Brougère répond que l'on ne peut pas aligner le modèle de formation sur le doctorant professionnel qui n'a pas de temps. Le rôle de l'ED est d'offrir le maximum de possibilités à ceux qui vont se destiner à des carrières de chercheur, d'enseignant. La concurrence dans les comités de sélection est devenue très dure. Il conclut en

disant qu'offrir la possibilité de faire quelque chose n'est pas discriminant par rapport aux doctorants qui ont une activité professionnelle.

Le thème de l'insertion professionnelle est évoqué. Mireille Dunez- Simon propose de travailler avec Philippe Bouquillion pour organiser une demi-journée sur cette question.

Calendrier de la rentrée

La réunion de rentrée de l'ED aura lieu mercredi 30 octobre 2013 au matin.

Le prochain conseil de l'ED aura lieu le mercredi 4 décembre au matin.

Gilles Brougère proposera par ailleurs aux directeurs de laboratoires une réunion fin septembre de façon à lancer une concertation sur les relations entre ED et laboratoires.

Organisation du travail de réécriture du règlement intérieur et procédure de nominations des personnalités extérieures du prochain conseil (2014-18)

Gilles Brougère propose de faire un appel pour savoir quels sont les points qui posent problème dans le règlement intérieur. Avec la création de Pléiade, le problème du vote des laboratoires sera réglé puisque nous aurons 11 places au conseil de l'ED pour 11 centres de recherche.

Il est abordé la procédure pour valider les personnalités extérieures. Elles seront nommées par le conseil : 4 seront des universitaires et 4 seront issues du monde socio-économique. Gilles Brougère propose de maintenir les deux personnalités qui représentent les collectivités territoriales : Mireille Dunez-Simon de Plaine Commune et Yannick Trigance élu et nouveau représentant du conseil régional dont l'arrêté signé par le président de la région est valable pour la durée du futur plan quinquennal. Gilles Brougère souhaite passer de une à deux personnalités étrangères.

Les personnalités extérieures qui siègent aujourd'hui au conseil sont nommées jusqu'au 31 décembre 2013.

Marie-Anne Paveau suggère que chacun propose des candidats en remplissant la fiche jointe au compte-rendu. Une fiche plus détaillée sera demandée pour le vote qui aura lieu lors du prochain conseil de l'ED, le 4 décembre 2013.

Point PRES

Marie-Anne Paveau relate le contenu d'une réunion récente avec la DGESIP.

Sur la question des contrats doctoraux, la tendance est que les contrats propres aux établissements sont laissés tels quels.

De nouveaux moyens de site (SPC) seront dédiés aux ED, en partie dans des contrats de type IDEX : une ligne budgétaire de 4 M est prévue pour les contrats doctoraux et les masters.

Par ailleurs, le travail démarre sur la création d'un collège des ED sur le modèle de ce qui se fait à Paris 5. Pour l'instant le groupe de travail n'avance pas beaucoup.

Thomas Coudreau prendra la direction du collège des ED de SPC et le futur directeur du CFDIP en fera partie. La DGESIP veut absolument une structure, c'est-à-dire un collège doctoral pour organiser le tout mais l'activité resterait sur les différents campus.

A l'horizon 2016, il faudra refaire un dossier pour "accréditation" et non plus "habilitation" : ce qui signifie qu'un format sera décidé et que toutes les formations devront s'y conformer. Pour mémoire dans le PRES SPC 22 ED sont sous sceau principal et 14 sous sceau secondaire, ce qui représente 6400 doctorants.

Ce collège sera doté d'une structure très légère avec un seul personnel administratif. Il n'y aura pas de guichet unique mais seulement la mise en commun des bonnes pratiques (la charte des thèses, l'encadrement, le suivi au jour le jour, et la généralisation des comités de suivi de thèse, les processus d'attribution des bourses doctorales, le suivi post-soutenance). Il est prévu un directeur adjoint par division de l'IDEX, ce qui représentera 3 ou 4 personnes

Les divisions proposées dans le projet initial sont :

- humanités
- sciences sociales et politiques publiques
- sciences exactes
- sciences de la santé

La question de la fusion et de la reconfiguration des ED est présente à SPC surtout en ce qui concerne la santé publique et les sciences du langage (ED Paris 3 et 7) ; Il y a une résistance importante de ces établissements, ce sont plutôt les ED disciplinaires qui sont visées.

Mais les ED pluridisciplinaires du PRES que sont P13 et l'Inalco sont aussi concernées.
Il faudrait peut-être se concerter avec la direction de l'Inalco, pour produire un argumentaire commun pour défendre la pluridisciplinarité.



Départ de Sandrine Caron

Marie-Anne Paveau signale le départ de Sandrine Caron. Elle est remerciée pour son activité dynamique et généreuse et l'investissement de son temps pour les doctorants.

Il est souligné qu'elle a été un maillon important dans la réussite de l'ED ces dernières années.

La séance est levée à 12h15.